

ÉPARGNE SALARIALE



du 20 mai au 6 juin

1 Placement de l'Intéressement et/ou de la Participation

AH
**I : 2944,00 €*
 P : 2913,20 €*
 *montants pour 12 mois de présence**

Païement (sur salaire de juin 2022)

- CSG/CRDS 9,7%
- prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu



Rappels : le placement ou le paiement se font directement sur le compte épargnant AMUNDI

- Participation par défaut : 50% PEG + 50% PERCOL
- Intéressement par défaut : 100% PEG

PEG

- sans abondement
- CSG/CRDS 9,7%
- blocage 5 ans (ou cas de déblocage anticipé)

PERCOL

- abondement 40 % (600€ max.)
- CSG/CRDS 9,7%
- blocage jusqu'à la retraite (ou cas de déblocage anticipé)

PEG
 Fonds d'accueil :
AIRBUS Trésorerie**

PERCOL
 Fonds d'accueil :
 Gestion pilotée -> profil choisi**

** Pour chaque Plan, arbitrages possibles entre les différents fonds tout au long de l'année.

Amundi

Pour toute question, appeler le 04 37 47 01 10

2 Versement du CET vers le PERCOL

CET

- Autres Droits
- Fin de Carrière

Pour les 10 premiers jours placés :

- abondement 40%
- pas d'impôt sur les revenus lors du placement
- CSG/CRDS + autres cotisations
- blocage jusqu'à la retraite (ou cas de déblocage anticipé)

Via myHR/Services/Demande de service
 Prochaine campagne en nov./déc. 2022

Les versements volontaires vers PERCOL (abondés) et PEG sont désormais possibles toute l'année via Amundi.

Plus d'informations dans la newsletter et le simulateur de calcul.

